

MAJOR

VALD'ARAN  
PYRENEES

BY UTMB®

# CONDITIONS D'INSCRIPTION 2024

MEET YOUR  
EXTRAORDINARY

UTMB®  
WORLD SERIES



## VAL D'ARAN BY UTMB® ÉDITION 2024 - DU 3 AU 7 JUILLET 2024 CONDITIONS D'INSCRIPTION. Annexe au Règlement Val d'Aran by UTMB®

### 1) SYSTÈME D'INSCRIPTION

---

Les inscriptions seront mises en vente sur le site [valdaran.utmb.world](http://valdaran.utmb.world) le **19 septembre à 11h00** (CET, heure locale de Barcelone et de Paris) par achat direct, sans pré-enregistrement ni tirage au sort.

Les inscriptions peuvent être effectuées jusqu'au **16 juin 2024** ou jusqu'à ce que l'événement soit complet. Si les inscriptions sont complètes avant le 15 février, les organisateurs se réservent le droit de créer une liste d'attente pour couvrir les éventuels désistements. Si une situation se présente dans laquelle il est possible de s'inscrire, les parties intéressées seront informées avant le 31 mai 2024. Les inscriptions se feront exclusivement en ligne et le paiement se fera par carte de crédit.

L'inscription est ouverte à toute personne, homme ou femme, née dans l'année indiquée :

- VDA, CDH, PDA et EXP (âge minimum 20 ans) : année de naissance 2004 ou antérieure.
- SKY (âge minimum 20 ans) : année de naissance 2004 ou antérieure.
- SKY PROMESAS (âge minimum 16 ans) : année de naissance 2008, 2007, 2006, ou 2005.

**Pour s'inscrire à la course VDA**, les coureurs doivent prouver leur expérience dans les courses de longue distance. **Ils doivent avoir un indice de performance UTMB® valide dans les catégories 100K ou 100M.** Plus d'informations sur <https://utmb.world/utmb-index>.

Il est important d'être conscient du terrain exigeant et du fait qu'il s'agit de courses semi-autonomes. Val d'Aran by UTMB® n'est pas une épreuve pour les débutants en trail running. Pour cette raison, l'organisation recommande d'avoir un indice UTMB®, c'est-à-dire, un niveau de performance, minimum de 400 dans la catégorie de course (100M, 100k et 50k) que vous allez faire, car c'est la valeur avec laquelle les temps limites sont fixés. Avec un indice UTMB® inférieur à ce chiffre, il est très probable que le coureur ne pourra pas passer les barrières de temps car il ne pourra pas respecter les temps établis, il est donc conseillé de ne pas s'inscrire au VDA, ni au CDH, avec un indice UTMB® inférieur à 400. **L'organisation est très exigeante quant au respect des barrières de temps maximum.**

Pour des raisons de sécurité et de contrôle, **l'inscription est nominative et non transférable.** Il n'est pas permis de transférer l'inscription à une autre course ou à une autre personne pour

quelque raison que ce soit. Par conséquent, en cas d'impossibilité de participer, le coureur doit procéder à l'annulation par les voies autorisées.

## 2) FRAIS D'INSCRIPTION

---

Les frais d'inscription sont variables, et sont limités à un certain nombre de dossards.

Prix minimum et maximum pour chacune des courses, TVA comprise :

Course	Premier prix	T1	T2	T3
VDA	220 €	230 €	240 €	260 €
CDH	167 €	177 €	190 €	209 €
PDA	88 €	93 €	100 €	110 €
EXP	53 €	56 €	60 €	66 €
SKY	37 €	39 €	42 €	46 €
SKY PROMESAS	31 €	33 €	35 €	39 €

Les prix comprennent toutes les taxes et redevances applicables à tout moment, conformément à la législation en vigueur. Des frais d'inscription bancaires et administratifs de 8% seront ajoutés à ce prix. Ce montant n'est pas remboursable en cas d'annulation, même si l'assurance est souscrite.

## 3) CE QUI EST INCLUS

---

- **Droit de participer à la course.**
- Dossard nominatif. Bracelet. Dossard de sommeil.
- Cadeau de participation.
- Sac(s) de vie à utiliser pendant la course. Dans les courses VDA, CDH et PDA.

- Chips (2) de contrôle du temps.
- Plateforme de suivi Livetrail, pour le suivi du coureur par les accompagnants.
- Livetrail APP pour la gestion de la course par le coureur, et système SOS.
- Accès à des points de ravitaillement avec nourriture et boissons.
- Transport vers les points de départ de la CDH et de la PDA.
- Balisage du parcours, et personnel de contrôle de la montagne.
- Assistance médicale en course avec le dispositif de sécurité, de sauvetage et de secours propre à l'organisation.
- Gestion et transport des sacs de vie (CDH et VDA), et du sac de départ (PDA).
- Médaille pour les finishers.
- Diplôme de finisher.
- Services finaux de la course ; douches et ravitaillement final selon la course.
- Assurance responsabilité civile pour les participants.
- Obtention des Running Stones pour le tirage au sort d'UTMB® Mont-Blanc, en étant finisher.

## 4) L'ANNULATION D'UN ENREGISTREMENT

---

### A) Assurance annulation d'inscription

Les coureurs qui le souhaitent peuvent souscrire une assurance annulation. L'assurance annulation contractée a pour objet de permettre le remboursement des frais intégraux inhérents à l'inscription de Val d'Aran by UTMB® 2024 dans le cas où un participant demanderait l'annulation de son inscription.

Les coureurs qui souhaitent souscrire cette assurance devront payer un supplément de 12 % des frais d'inscription. L'assurance annulation doit être souscrite uniquement au moment de l'inscription.

**L'annulation d'une inscription ou la non-participation à la course pour laquelle vous êtes inscrit ne vous donne pas droit à une inscription prioritaire les années suivantes.**

**Aucun remboursement ne sera effectué aux coureurs qui souhaitent annuler leur participation à la course et qui n'ont pas souscrit une assurance annulation au moment de l'inscription.**

### B) Conditions exceptionnelles d'annulation de l'événement.

Si l'événement ou une course est annulée, ou si l'événement doit être organisé différemment (par exemple une ou plusieurs courses doivent être annulées), pour toute raison non imputable au contrôle d'UTMB® Iberia, plus de 30 jours avant le départ, les coureurs seront partiellement remboursés de leurs frais d'inscription. Le montant du remboursement sera décidé de manière à permettre à l'organisation de faire face aux dépenses engagées à partir de la date d'annulation.

## 5) TRANSFERT DES INSCRIPTIONS

---

### a) Transfert vers un autre coureur

Pour des raisons de sécurité et de contrôle, **l'inscription est nominative et non transférable.** Toutefois, il est possible de transférer l'inscription jusqu'à un mois avant la course (31 mai) à un

autre coureur, à condition que ce dernier remplisse également les conditions susmentionnées pour cette course. **L'inscription initiale ne sera pas remboursée et le nouveau coureur devra payer un supplément de 20 €, + 8% pour la gestion.** Seul le coût du dossard sera transféré. Les autres achats tels que l'assurance accident, les contributions volontaires, les billets de transport, etc., ne sont pas transférés.

Pour procéder au transfert :

- **si vous avez souscrit une assurance annulation**, vous devez envoyer un e-mail à [valdaran@service.utmb.world](mailto:valdaran@service.utmb.world) pour demander le transfert. Vous recevrez en réponse à cet e-mail un formulaire pour formaliser le transfert, dans lequel vous devrez indiquer les coordonnées du bénéficiaire du transfert.
- **Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation**, vous pouvez effectuer vous-même le transfert vers un autre coureur à partir de votre panneau de contrôle (vous trouverez une fenêtre en bas du dashboard).

Si vous ne procédez pas comme indiqué, aucun changement d'inscription ne sera accepté.

A défaut, aucun changement d'inscription ne sera accepté.

#### **b) Transfert à une autre course du même évènement**

Il est possible de changer une course pour une autre course de plus courte distance jusqu'à 1 mois avant la course (31 mai) si des places sont disponibles. La différence des frais d'inscription ne sera pas remboursée.

Il est également possible de demander un changement d'inscription à une course d'une distance plus longue. Ce changement ne se fera pas automatiquement et il appartiendra aux organisateurs de la course de l'accepter ou non. Dans ce cas, le coureur devra payer la différence de prix. Le prix final sera le prix en vigueur au moment de l'acceptation de la modification par l'organisation.

## **6) ASSURANCE ACCIDENT, SAUVETAGE et RESPONSABILITÉ**

---

**Tous les participants doivent être en possession d'une assurance individuelle accident couvrant les frais de sauvetage et d'évacuation en montagne, sur le territoire espagnol et français, jusqu'à une altitude d'au moins 3 000 mètres**, ainsi que les frais probables d'hospitalisation. L'assurance doit couvrir la pratique du trail running et la participation à des courses de longue distance en montagne. L'assurance peut être souscrite par tout organisme, fédération ou compagnie d'assurance, au choix du participant, pour autant qu'elle réponde aux exigences indiquées ci-dessus. Vérifiez auprès de votre compagnie d'assurance ou de votre fédération que votre assurance répond aux exigences. **IL EST DE LA RESPONSABILITE DU COUREUR D'AVOIR L'ASSURANCE APPROPRIEE. L'ORGANISATION VÉRIFIERA UNIQUEMENT QUE LE COUREUR A UNE ASSURANCE ET QU'ELLE EST VALIDE. EN CAS DE NON-RESPECT DU CAHIER DES CHARGES, C'EST LE COUREUR LUI-MÊME QUI DEVRA PAYER LES FRAIS MÉDICAUX ET DE SAUVETAGE.**

Toutefois, l'organisation offre aux coureurs qui n'ont pas souscrit une assurance appropriée, ou qui souhaitent étendre leur couverture, la possibilité d'en souscrire une au moment de l'inscription. Hautement recommandé pour tous les coureurs.

**Les évacuations médicales par hélicoptère et les périodes d'hospitalisation peuvent être payants. Le choix de l'évacuation dépend exclusivement de l'organisation, qui donnera systématiquement la priorité à la sécurité des participants.** Le choix du moyen d'évacuation et du lieu d'hospitalisation dépend uniquement de la décision des secouristes et des médecins officiels. Les frais résultants de l'utilisation de moyens exceptionnels de sauvetage ou d'évacuation sont à la charge de la personne soignée, qui doit également assurer elle-même le retour du lieu où elle a été évacuée. Il est de la seule responsabilité du coureur de présenter un dossier ou un fichier à son assureur personnel dans le délai approprié après l'évacuation et le traitement médical.

L'organisation souscritra une assurance responsabilité civile au nom de chaque coureur (déjà incluse dans le droit d'inscription), conformément aux règlements de l'autorité compétente dans chaque cas.

## 7) COUREURS D'ÉLITE

Afin d'accorder une reconnaissance équitable aux athlètes de haut niveau et de garantir un traitement équitable des demandes d'inscription, nous réservons des places aux athlètes d'élite en fonction de leur indice de performance. Les coureurs d'élite doivent s'inscrire avant le 30 mai 2024. Aucune inscription ne sera acceptée après la date limite. Si une course est complète, les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser une inscription d'élite.

	Hommes			Femmes			
	50K	100K	100 M	50K	100K	100 M	
Direct et gratuit	850	820	800	710	690	650	
Inscription directe et payante	800	770	720	650	610	560	Ou les trois premiers coureurs de leur pays.

Les coureurs qui répondent aux critères peuvent bénéficier des conditions d'inscription ci-dessus. Ils doivent demander leur inscription en envoyant un courriel à [valdaran@service.utmb.world](mailto:valdaran@service.utmb.world).

Devoirs :

En contrepartie, les coureurs élités s'engagent à :

- Être présent aux conférences de presse et cérémonies officielles auxquelles ils sont invités.
- Être présent aux remises des prix s'ils sont concernés.
- Accepter de porter une balise GPS fournie par l'organisation au départ de la course, pendant toute la durée de la course ; puis à rendre cette balise à l'issue de leur course.
- Être présent sur la ligne de départ au plus tard 20 minutes avant le départ de l'épreuve.
- Publier au minimum sur ses réseaux sociaux un post indiquant sa participation, avec tag inclus (@aranbyutmb).

## 7) GROSSESSE ET PARTICIPATION AUX COURSES DES UTMB® WORLD SERIES

---

UTMB® s'efforce de faciliter et d'encourager la participation des femmes aux courses de trail running, et a donc mis en place une nouvelle politique concernant la grossesse qui s'applique à toutes les épreuves du circuit UTMB® World Series.

### **POUR QUI ?**

Les athlètes enceintes.

Les athlètes dont la partenaire est enceinte.

Les athlètes qui adoptent ou procréent par le biais d'une mère porteuse.

Vous trouverez toutes les informations à l'adresse suivante : [Inclusion et Diversité \(utmb.world\)](https://www.utmb.world/inclusion-et-diversite)

The logo for the UTMB World Series is centered in the lower portion of the page. It features the text "UTMB" in a large, bold, white sans-serif font with a registered trademark symbol (®) to its upper right. Below "UTMB" is a white horizontal bar containing the words "WORLD SERIES" in a smaller, bold, white sans-serif font. The background of the entire page is a dark blue gradient, with several diagonal stripes of varying shades of blue and cyan originating from the bottom left corner and extending towards the top right.

**UTMB<sup>®</sup>**  
**WORLD SERIES**